



Pollionnay



Bulletin d'Informations
municipales et communales

JUILLET 1995 - N° 50

Sommaire

Le Mot du maire	3
Renseignements utiles	4
Commission école.....	6
Restaurant scolaire	7
Avis	7
Comité de la Foire.....	8
Batterie Fanfare	9
Classes en 6	9
Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre	10
Ecole de musique de Pollionnay	10
M.J.C.	11
Le Conseil Général communique	12
Collecte sélective des ordures ménagères.....	12
Relais Assistantes Maternelles	13
Médiathèque.....	13
Attention aux feux de forêts.....	14

Le Directeur Gérant : Monsieur Gilbert MARIGNIER, maire

Responsable informations : Etienne BROCHET, adjoint

Dépôt légal : juillet 1995

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Une période électorale vient de s'achever empreinte de remises en question, notamment lors du désistement de candidats. Une certaine inquiétude est apparue au sein de la population, quant à la capacité de notre nouvelle équipe municipale à diriger et gérer Pollionnay.

Je tiens à assurer tous les habitants de l'entier dévouement de chaque membre du conseil pour la réussite de ce mandat.

Nous restons ouverts au dialogue ; tous les enjeux sont importants et aucune décision ne sera prise à l'encontre du bon sens.

La nouvelle équipe ne bénéficie d'aucun état de grâce, car la mise en place de toutes les structures des comités intercommunaux, des diverses commissions de travail, la préparation de la 5ème classe pour la rentrée scolaire et les congés d'été nous privent de cette transition. Toutefois, le calendrier étant ainsi fixé, tout sera prêt pour septembre 95.

J'ai fait appel à diverses personnes extérieures au conseil municipal pour compléter les demandes de délégations préfectorales, je me suis adressé à elles car je les sais fortes de leurs compétences et de leur dévouement pour la commune. Je les remercie d'avoir accepté ces tâches.

En cette période estivale, je souhaite rappeler à chacun de nous, habitants de Pollionnay, que le côté agréable des réceptions et festivités en plein air, le soir dans son jardin, entre amis ou en famille, ne doit pas nuire à la quiétude du voisinage. Veillons à ne pas faire subir ce que nous mêmes ne supporterions pas d'autrui comme, par exemple, les décibels d'une chaîne hi-fi voisine, sans en être prévenu et sans excuses.

Toujours à propos de chaîne hi-fi, hélas de plus en plus convoitées, la municipalité déplore, après deux vols à la MJC, un troisième vol doublé de vandalisme à la salle municipale (plusieurs portes fracturées, cloisons perforées et disparition du matériel sono). Notre société apparaît bien mal en point et les solutions pour enrayer ses maux peu efficaces. Soyons tous vigilants et respectueux...

Voilà bien des soucis pour l'équipe municipale, mais notre solidarité fera face, elle est notre principale pièce maîtresse. Je tiens à réitérer les remerciements que j'avais exprimés oralement le soir de mon élection, à l'attention de l'équipe précédente avec à sa tête M. Raymond Duclos, maire sortant, pour l'exemple donné dans la gestion de la commune avec le soutien d'une équipe restreinte.

Je ne terminerai pas ce mot, sans adresser le souhait à chacun de passer d'agréables vacances, d'axer ce temps de repos à se libérer l'esprit pour aborder la rentrée 95 dans de bonnes conditions.

Amitiés.

Le maire,
Gilbert Marignier.

LES ECHOS DE LA MUNICIPALITÉ

RENSEIGNEMENTS UTILES

■ MAIRIE

- **Maire :** M. Gilbert Marignier.
- **Adjoints :** 1^{er} adjoint, Etienne Brochet : relations humaines, communication, affaires sociales, vie associative, culture, sport, jeunesse, environnement.
2^e adjoint : Jean-Paul Jasserand : finances, école.
3^e adjoint : Robert Ravel : voirie, parking, agriculture, commerce, tourisme, artisanat, urbanisme (P.O.S.).
4^e adjoint : Marc Tourasse : bâtiments communaux, urbanisme (P.O.S.), transports, employés communaux, véhicules.
- **Conseillers :** MM. André Vernusse, Antoine Battesti, Mme Denise Chanoz, M. Lino Smaniotto, Mme Martine Sagot, MM. Michel Bouchard, André Brottet, Hervé Rival de Rouville, Charles Vera, Hervé Janin-Thivos.
- **Permanences :**
M. le Maire reçoit les mardi et samedi, de 10 h à 11 h, sur rendez-vous.
MM. les adjoints reçoivent sur rendez-vous et M. Brochet le mercredi matin de 10 h à 12 h, M. Tourasse le jeudi matin de 10 h à 12 h.
- **Secrétaire :**
Melle Jeannette Chantre. Tél. 78.48.12.09.
Secrétariat ouvert les mardi, mercredi et

samedi de 9 h à 12 h et le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

■ DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- **Au SIVOM des Monts du Lyonnais :**
– titulaires : M. Gilbert Marignier, maire
M. Jean-Paul Jasserand, adjoint
– suppléants : M. Etienne Brochet, adjoint
M. Robert Ravel, adjoint
- **A la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais (C.R.C.L.) :**
– titulaires : M. Gilbert Marignier, maire
M. Etienne Brochet, adjoint
– suppléant : M. Jean-Paul Jasserand, adjoint
- **Au syndicat des Eaux du Sud-Ouest Lyonnais :**
– titulaires : M. Jean-Paul Jasserand, adjoint
M. Marc Tourasse, adjoint
– suppléants : M. Robert Ravel, adjoint
M. André Vernusse, conseiller
- **Au syndicat d'Electricité de la Grande Banlieue Périphérique :**
– titulaires : M. Etienne Brochet, adjoint
M. Robert Ravel, adjoint
– suppléants : M. André Vernusse, conseiller
M. Lino Smaniotto, conseiller
- **Au syndicat pour la Protection des Personnes Âgées du Canton de Vaugneray :**
– titulaires : M. Gilbert Marignier, maire
M. André Brottet, conseiller
– suppléants : M. Etienne Brochet, adjoint
Mme Denise Chanoz, conseillère

LES ECHOS DE LA MUNICIPALITÉ

• Au syndicat pour la gestion de la Gendarmerie :

- titulaires : M. Gilbert Marignier, maire
M. Hervé de Rouville, conseiller
- suppléants : M. Antoine Battesti, conseiller
M. Charles Vera, conseiller
- **Au syndicat d'Etudes pour l'aménagement et la gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SEAGYRC) :**
– titulaires : M. Marc Tourasse, adjoint
M. Michel Bouchard, conseiller
– suppléants : M. Lino Smaniotto, conseiller
Mme Denise Chanoz, conseillère
- **A l'association au service des personnes âgées :**
– titulaires : M. Etienne Brochet, adjoint
M. André Brottet, conseiller
– suppléant : M. Hervé de Rouville, conseiller
- **A l'association "Les Lutins de l'Ouest" (Petite Enfance) :**
– titulaires : M. Etienne Brochet, adjoint
M. André Brottet, conseiller
– suppléants : Mme Denise Chanoz, conseillère
Mme Martine Sagot, conseillère
- **Au syndicat paragrêle :**
– titulaire : M. Robert Ravel, adjoint
– suppléant : M. Hervé Janin-Thivos, conseiller
- **Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais :**
– titulaire : Mme Martine Sagot, conseillère
– suppléant : M. Robert Ravel, adjoint
– un représentant socio-professionnel :
M. Stéphane Guillaume
- **Association "Réagir" l'Enfant et la Rue :**
– correspondant : M. André Vernusse, conseiller.
- **Représentants au Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite :**
– MM. Etienne Brochet, adjoint ; Hervé de Rouville, conseiller.

■ COMMISSIONS

- **Finances :** MM. Marignier, Jasserand, Brochet, Ravel, Tourasse, Vernusse, Battesti, Bouchard, Brottet, Vera, Janin-Thivos.
- **Travaux généraux :** MM. Marignier, Jasserand, Ravel, Tourasse, Vernusse, Bouchard, Smaniotto.
- **Urbanisme, P.O.S., voirie, gestion espace :** MM. Marignier, Ravel, Tourasse, Battesti, Bouchard, de Rouville, Mme Chanoz.

Certaines commissions peuvent être "ouvertes" à des non-élus et devenir, c'est l'appellation officielle, des "Comités consultatifs". Dans la pratique, nous continuerons de les nommer commissions. Nous en profitons pour faire appel aux bonnes volontés, aux compétences... faites votre choix dans la liste ci-après ; proposez votre candidature pour les commissions qui vous intéressent à l'un d'entre nous, ou directement en mairie. Ces candidatures devront être entérinées par le conseil municipal.

- **Environnement :** MM. Brochet, Bouchard, Smaniotto, de Rouville.
- **Information, communication, démocratie :** MM. Brochet, Jasserand, Battesti, Mme Sagot.
- **Agriculture, commerce, tourisme, artisanat :** MM. Ravel, Jasserand, Vernusse, de Rouville, Mme Sagot.
- **Affaires Sociales :** MM. Marignier, Brochet, Brottet, de Rouville, Mmes Chanoz, Sagot.
- **Ecole :** MM. Jasserand, Brochet, Brottet, Vera, Janin-Thivos.
- **Jeunesse, sport, culture, vie associative :** MM. Brochet, de Rouville, Vera, Janin-Thivos, Mme Chanoz.
- **Centre communal d'action sociale :** MM. Marignier, Brochet, Brottet, de Rouville.
- **Association intercommunale au service des personnes âgées :** MM. Brochet, Brottet, de Rouville.

Jacques Poix Communications

CREE
COPIE
IMPRIME

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEUR
TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

CRAPONNE

68, avenue Edouard Millaud

78 44 87 66

Fax 78 44 62 35

TASSIN

50, avenue Victor Hugo

78 34 89 18

Fax 78 34 88 91

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST - Tél. : 78 35 24 15 - Fax 78 64 94 23

LES ECHOS DE LA MUNICIPALITÉ

COMMISSION ECOLE

Il paraît déjà bien loin le temps où l'on regrettait de n'avoir que trois classes pour notre école (c'était encore le cas en juin 1993), où l'on se disait qu'il en faudrait bien une quatrième pour songer à la construction d'une nouvelle école. Depuis cette date, la quatrième classe a été ouverte, la cinquième va s'ouvrir en 1995, notre école comptera 129 élèves.

Il est venu le temps de la construction du groupe scolaire, après ses nécessaires délais de réflexion, de préparation. Il ne s'agit pas, comme cela a pu être dit ici ou là, d'un projet ambitieux, encore moins d'un projet pharaonique... Il s'agit bien au contraire d'un projet modeste, à l'échelle de notre commune. Le nombre de classes prévu est de six, accompagné des locaux annexes indispensables pour une école moderne : restaurant d'enfants et cuisine associée, salle polyvalente (garderie périscolaire, musique, projection vidéo ou diapositives, etc.), salle informatique, salle d'évolution gymnique, salle de repos pour les tout-petits. A noter que la salle d'informatique et la salle d'évolution gymnique sont prévues pour pouvoir être mises à la disposition des associations du village en dehors des temps scolaires : une bonne façon de rentabiliser au mieux locaux et matériels.

Il n'est sans doute pas loin le temps où l'on nous reprochera de n'avoir pas fait assez grand, de n'avoir pas raisonné sur le long terme... En effet, s'il est modeste au plan des surfaces, la priorité

des priorités, demandée à l'architecte est bien l'isolation phonique, pour permettre aux enfants de travailler dans les meilleures conditions possibles. S'il est modeste au plan des surfaces, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un projet très ambitieux pour notre petite commune : environ 8,5 millions de francs.

Il sera sans doute un peu long le temps jusqu'à l'ouverture, où chacun devra s'accommoder de conditions de travail pour le moins pas très confortables. Beaucoup de choses devront être réorganisées, depuis l'enseignement des différentes matières, jusqu'à l'organisation des contrats CATE, en passant par le ménage, les garderies périscolaires, la restauration de midi, etc., toutes choses aussi importantes les unes que les autres. Alors que chacun soit remercié par avance de supporter ces conditions dans la bonne humeur !

Bonnes vacances à toutes et tous et d'ores et déjà, bonne rentrée scolaire à nos enfants.

Les plans de ce groupe scolaire ont déjà été présentés publiquement à diverses occasions, ils seront à nouveau présentés au public, à l'occasion du forum des associations (vraisemblablement janvier 96). En attendant, les habitants de Pollionnay sont vivement invités à venir les consulter en mairie.

J.P. Jasserand.



Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF

Programmes spéciaux pour groupes

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. : 78 45 81 20

LES ECHOS DE LA MUNICIPALITÉ

RESTAURANT SCOLAIRE

Le fonctionnement du restaurant scolaire fait, depuis un certain nombre d'années, l'objet de nombreuses discussions en conseil d'école quant à son organisation, son fonctionnement, le mode d'inscription des rationnaires, le mode de paiement, etc.

Dans l'espoir d'améliorer ce fonctionnement et avec le souci de simplifier la tâche de chacun (parents, enseignants, personnel municipal), un nouveau règlement est à l'étude par la commission école à laquelle ont d'ores et déjà été associés délégués de parents et enseignants. Ce nouveau règlement vous sera présenté à la rentrée. La possibilité d'inscriptions occasionnelles au moyen de tickets étant bien sûr conservée, il vous sera en outre offert la possibilité d'abonnement pour ceux qui fréquentent régulièrement notre restaurant scolaire. La période d'abonnement envisagée serait la période de travail d'environ six semaines entre deux congés (ex. : entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint).

Merci à tous les parents pour le souci qu'ils auront, quel que soit le mode choisi, de transmettre inscription et paiement à temps, le respect de cette règle conditionnant bien entendu l'accès des enfants au service de restauration.

J.P. Jasserand.



AVIS

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} avril et le 30 juin 1978 doivent se faire recenser à la mairie
avant le 31 juillet 1995.

Apporter le livret de famille et la carte d'identité.

■ LUNDI 17 JUILLET 95

Ce matin encore des chiens ont éventré des sacs de poubelles et dispersé leur contenu. Ça s'est passé à Valency, mais peut-être bien aussi au bourg ou dans d'autres hameaux.

Ce matin encore des gens de bonne volonté ont assuré le nettoyage et la remise en état des lieux avant le passage du camion.

Une fois encore il s'avère nécessaire de rappeler quelques règles de civisme :

- Les poubelles doivent être sorties le lundi matin et le jeudi matin uniquement. Celles sorties la veille au soir sont une tentation aux animaux errants.
- Les chiens ne doivent sortir qu'avec et sous la garde de leur maître. Le contraire engage la responsabilité de ces derniers.



CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL. : 78 48 13 14 - Fax : 78 48 17 54

L.M. MAÇONNERIE

Tél. : 78 48 13 30

Lucien MARIGNIER

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

REFLETS DE LA VIE LOCALE

COMITÉ DE LA FOIRE

Le 3 septembre prochain aura lieu notre 16^{ème} foire. Il faut dire *notre*, car elle nous concerne tous, et d'ailleurs beaucoup participent, individuellement ou dans le cadre d'une association, à une réussite toujours grandissante.

Cette année encore, nous renouerons avec le passé avec quelques expositions "rétro". En particulier, nous fêterons à notre manière le centenaire du cinéma avec une présentation très riche de vieux appareils et des projections d'anciens films. Des baladins ambulants animeront la foire et vous pourrez gagner, si la chance vous sourit, à notre grande tombola animée par la course de chevaux de la Randonnée.

Imaginez... 5 jours en Italie : Venise, Padoue, Vérone... Vivement le 3 septembre !

Venez nombreux, amenez le beau temps, participez ! A bientôt.

Pour le comité, E. Brochet.

BRAVO LES POMPIERS

"Bonjour, je m'appelle Guillaume Marchand, j'ai 4 ans et demi. Mardi 20 juin dans la soirée, j'ai été très très mal et grâce aux pompiers de Pollionnay qui sont intervenus, très très vite cette nuit-là, je vais très très bien maintenant. Je les remercie très très fort."

Guillaume



YAMAHA LYON *Alexis Motos*

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 78 72 39 39
atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin - tél. 78 69 08 62 - fax 78 61 70 70



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ

« La Rapaudière »

69290 POLLIONNAY

Tél. : 78 48 12 48

Fax : 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées



Matériels pour l'ennoblissement textile
protection de surface
stockage et manutention
industrie du papier

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 78 48 11 44 - Fax : 78 48 11 45

REFLETS DE LA VIE LOCALE

BATTERIE FANFARE

La batterie fanfare de Pollionnay va avoir 90 ans. Toutes ces années, elle a apporté sa contribution bénévole aux fêtes et aux cérémonies de notre commune.

Vous savez bien qu'il n'y a pas de manifestation officielle sans défilé ni musique. Chaque association a besoin, un jour ou l'autre, d'une batterie fanfare ou d'une clique pour attirer la foule, rythmer l'organisation de sa journée ou enrichir la fête qu'elle donne... et c'est la vie même d'une commune qui est en cause à travers sa vie associative.

Mais revenons à notre batterie fanfare. Aujourd'hui, elle subit une petite fatigue, un "petit coup de vieux"... elle s'essouffle. Elle a besoin de sang nouveau, d'un regain d'enthousiasme, en un mot elle a besoin de nous... de VOUS !

Vous ne connaissez rien en musique ? Ce n'est pas grave, la formation est assurée. Et si ça repart, il ne restera qu'à vous habiller pour les sorties. Qui a parlé d'une nouvelle tenue pour la batterie fanfare ?... Il est vrai que les plus jeunes ont grandi ; les plus anciens se sont peut-être un peu... enveloppés ! Ce sera à étudier, mais chaque chose en son temps ! D'abord, des volontaires, garçons et filles, hommes et femmes... et

EN AVANT LA MUSIQUE !



TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 78 59 22 64

CLASSES EN 6

Cette année encore, la nuit du 1^{er} mai, vous avez été réveillés par de nombreux jeunes du village qui chantaient sous vos fenêtres. Après réflexion je me suis demandé d'où venait cette coutume et je me suis aperçu que le mois de mai était fêté depuis la nuit des temps. "Joli mois de mai, dit le poète, quand reviendras-tu ?". C'est le mois des fleurs, le floréal, le mois de toutes les promesses de récoltes, le mois des amours, très riche en dictons ruraux, pour la religion le mois de Marie. A l'heure actuelle, à Pollionnay, faire partie des classes c'est l'occasion pour toutes les personnes nées dans une année en "6" de se rassembler, anciens et plus jeunes, pour animer notre commune pendant une année en commençant par le 1^{er} mai. L'argent récolté permet d'organiser un bal gratuit pour tous pour la Saint Jean au mois de juin, pour la vogue début septembre et un bal costumé pour l'hiver.

Faire partie des Classes est pour chacun l'occasion de rencontrer ses conscrits, de faire connaissance et d'intégrer la nouvelle population.

Après avoir noué des liens pendant une année nous fêterons au cours du banquet final au mois d'avril nos 10 ans, 20 ans, 30 ans... 90 ans et laisserons les "7" reprendre le drapeau.

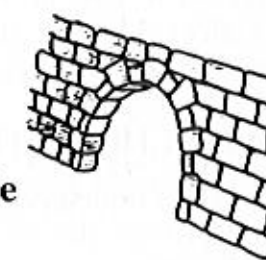
*Le président des Classes en 6,
Michel Lardellier.*



Marc BOUCHARD
Artisan Maçon

Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 78



REFLETS DE LA VIE LOCALE

QUE SE PASSE-T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

FOIRE DU 3 SEPTEMBRE

Elle prépare activement les expositions prévues pour le jour de la foire, le 3 septembre prochain.

• Exposition "cartes postales anciennes"

Cartes de vœux, d'anniversaires, romantiques, humoristiques ou émouvantes, ces précieux messages sont toujours chargés d'amitié ou de tendresse.

Amoureux conservés par nos grand-mères, ils feront rêver les visiteurs, ou leur rappelleront des souvenirs qu'ils croyaient à jamais enfouis.

• Exposition "sculptures en pâte à sel"

Un matériau si simple, à la portée de tous, qui révèle néanmoins, la créativité, l'habileté, en un mot le talent de l'artiste.

Enfants ou adultes, si vous pratiquez cet art, n'hésitez pas à montrer vos œuvres. Il est encore temps de nous contacter au 78.48.10.89 - 78.48.13.75 - 78.48.14.30.

COHABITATION RENOUVELÉE ?

A la prochaine rentrée scolaire, il est probable que la salle des associations sera de nouveau réquisitionnée pour être transformée en salle de classe.

Le club du Tilleul sera alors privé de son lieu de réunion hebdomadaire.

Si tel est le cas, la Maison de la Rencontre se fera alors une joie de l'accueillir en ses murs pour la deuxième fois.

DIMANCHES-CAFÉ

Ceux-ci se poursuivent pendant l'été, le premier et le troisième dimanche de chaque mois, de 10 à 12 heures.

Entrez vous rafraîchir ou boire un café et profitez de l'ambiance sympathique qui y règne.

L'équipe animatrice vous souhaite de bonnes vacances.

ECOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY

CONCOURS

Le 21 mai 1995, 3 élèves de l'école de musique de Pollionnay ont participé à un concours européen d'orgues et d'accordéon à Sennecey-le-Grand (71).

Ces trois jeunes musiciens ont tous été primés dans leur catégorie :

• Nicolas Pocachard remporte une médaille d'or et un diplôme,

• Sabrina Bouchard et Christophe Demontvert remportent chacun une coupe et un diplôme.

Nous leur adressons toutes nos félicitations (ainsi qu'à leurs professeurs) et les encourageons vivement à poursuivre leurs efforts dans le domaine musical.

CONCERT

Le 2 juin 1995 en l'église de Pollionnay, avait lieu un concert de l'ensemble instrumental et vocal de l'Institution Robin à Vienne, le groupe Terpsichore. Nous avons pu entendre de très belles voix et apprécier l'ensemble de flûtes à bec dans de beaux morceaux de musique sacrée.

Bravo à tous ces jeunes musiciens dirigés par M. Bernard Labouyrie.

Ce concert était organisé par l'école de musique.

FETE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin 1995, pour la première fois à Pollionnay, a eu lieu la Fête de la Musique au cours de laquelle les élèves de l'école de musique ont présenté un aperçu de leurs jeunes talents.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

La musique vous intéresse (piano, orgue, guitare, chant, solfège...) n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Marc Bouchard (78.48.12.78) ou Marguerite Cellier (78.48.10.41).

REFLETS DE LA VIE LOCALE

M.J.C.

Voici maintenant près d'un an que la M.J.C. de Pollionnay existe. L'heure est donc venue de faire un premier bilan sur les différentes actions menées ces derniers mois.

Nous nous étions fixés plusieurs objectifs visant le bon développement de l'association :

- créer une organisation administrative rigoureuse,
- être reconnu dans la vie du village,
- développer des activités pour tous les âges.

D'un point de vue administratif, la situation est plutôt satisfaisante. Cela était d'autant moins facile qu'il n'existait pas grand chose et qu'il a fallu presque tout créer. La gestion et la tenue des comptes a été parfaitement rigoureuse, des investissements notables ont même pu être réalisés grâce aux bénéfices dégagés lors de certaines manifestations.

La M.J.C. a également su prouver son dynamisme dans la vie de la commune. En effet, lors de la semaine de l'Environnement, une équipe de jeunes n'a pas hésité à retoucher les manches pour construire une passerelle au dessus du Ratier (*photo de couverture*). La soirée de la M.J.C. a aussi été un grand succès. Elle a permis de réunir des jeunes de Pollionnay mais aussi ceux de communes avoisinantes et cela dans une parfaite bonne humeur.

Plusieurs sorties ont été organisées. De façon générale, la participation a toujours été bonne, même si certaine fois, nous aurions pu beaucoup mieux faire. Beaucoup de sorties pour les

enfants ont été organisées, aussi bien sportives que culturelles. Pour les plus jeunes (9 à 14 ans) une sortie VTT le dimanche 18 juin. Pour les plus âgés (à partir de 14 ans) une sortie spéléologie le samedi 1^{er} juillet.

On peut donc dire que le bilan de ces quelques mois est plutôt positif. Nous savons que beaucoup reste encore à faire. Il faut, par exemple, continuer à développer des activités pour tous les âges. La M.J.C. est ouverte à tous, de 6 à 99 ans !

Aussi vos idées, vos impressions, vos projets nous intéressent. Notre Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 30 juin 1995 à 20 h 30 dans la M.J.C. (sous la médiathèque). Si vous désirez mieux nous connaître, faire partie de notre association, n'hésitez pas !



La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises*

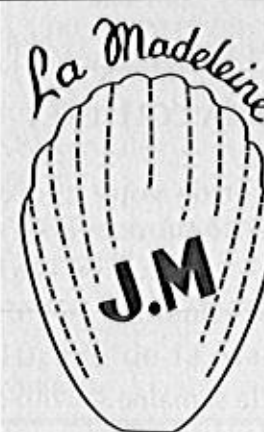


Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY

Tél. : 78 48 15 73

Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES « PUR BEURRE »
Madeleines - Brioques - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. E^{re} MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE

Tél. : 78 57 09 47 - Fax 78 57 92 58

VENTE AUX PARTICULIERS

LE CONSEIL GENERAL COMMUNIQUE

Soucieux de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine culturel du Département, le Conseil Général du Rhône organise chaque année depuis 1984 un prix destiné à récompenser des actions dans ce domaine.

Par ce prix, le Conseil Général essaie de susciter les initiatives des communes, syndicats de communes, associations ou particuliers pour la conservation des édifices, témoins de notre passé.

Cette année encore, le jury se réunira à l'automne pour examiner les candidatures.

Je souhaite que ce prix ait la plus large audience auprès de vos administrés et je vous suggère, si cela est possible, d'insérer l'avis ci-joint dans le bulletin de votre commune.

Je vous rappelle que seules des restaurations complètement et récemment réalisées sont prises en considération et qu'il ne s'agit pas d'une subvention.

Je vous engage vivement par ailleurs à faire appel, pour votre commune – et à encourager vos administrés à la faire – aux conseils et aux avis des spécialistes, qui sont d'ailleurs membres du jury, pour réaliser, dans les meilleures conditions, les restaurations envisagées.

Les dossiers devront être déposés avant le 27 octobre 1995 à l'Hôtel du Département – Service des Actions Culturelles, du Tourisme et de la Vie Associative (tél. 72.61.77.35) où tous renseignements pourront être donnés.

Ils devront comporter :

- un historique du bâtiment restauré ;
- un descriptif des travaux entrepris ;
- des photos ou autres documents avant travaux : en ce qui concerne les documents après travaux, il sera possible de contacter Monsieur Gouttenoire, chargé de mission aux Affaires Culturelles (tél. 72.61.78.48) afin de constituer un dossier photos et diapositives ;
- ou tout autre document complémentaire.

Je vous remercie de votre collaboration et accueillerai avec plaisir les candidatures que vous pourriez me transmettre, soit de votre commune, soit d'une association ou d'un particulier.

COLLECTE SELECTIVE DES ORDURES MENAGERES

RECYCLONS VERRE ET PAPIER

Notre commune participe dans le cadre du SIVOM des Monts du Lyonnais à la collecte sélective, c'est-à-dire au tri de nos ordures ménagères.

Vous avez tous, au mois de mai 1995, reçu une plaquette vous expliquant les modalités de fonctionnement de ce service.

Grâce à vous, à fin juin 1995, ce sont déjà 18 tonnes de papiers et 24 tonnes de verres qui ont été recyclés.

Afin d'obtenir les résultats escomptés ou mieux, de les dépasser, nous vous demandons d'accentuer votre effort en vous efforçant de séparer encore plus le verre et le papier de vos autres déchets.

Comptant sur votre participation active et souhaitant une large adhésion de tous à ce service, qui, outre un attrait économique, préserve les ressources naturelles, nous vous souhaitons de bons congés d'été et un bon tri.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons les modalités du service.

A PARTIR DU 1^{ER} JUIN 1995, CE QU'IL FAUT DEPOSER ET NE PAS DEPOSER

	OUI	NON
VERRE	• Boutelles • Pots en verre • Bocaux	• Verre non alimentaire • Verres spéciaux : ampoules, néon, pare-brise, miroir • Verrerie médicale : ampoules, seringues, flacons, tubes • Faïence, porcelaine, carrelage céramique, cristal, grès
PAPIER	• Magazines, revues • Journaux • Livres, cahiers	• Papiers d'emballage alimentaire (viandes, ...) • Papiers souillés (filtres à café, ...) • Papiers spéciaux (calques, cellophane, carbone, papiers peints) • Emballages plastiques, cartonnés (lait, jus de fruits, ...)

• COMMENT LES PRESENTER A LA COLLECTE ?

A côté de vos poubelles.

- Le verre : dans un récipient de votre choix (hormis sac plastique). *Pensez à ôter bouchons et couvercles !*
- Le papier : en paquets ficelés.

• QUAND LES DEPOSER ?

- Le verre : la 1^{re} collecte de la semaine.
- Le papier : la 2^{me} collecte de la semaine.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Madame,

Vous êtes disponible, vous souhaitez un revenu complémentaire, vous aimez les contacts avec les enfants vous pouvez leur apporter

- tendresse,
- écoute,
- activité d'éveil,
- joies, rires,
- ambiance familiale.

DEVENEZ ASSISTANTE MATERNELLE.

Qu'est-ce qu'une Assistante maternelle ?

• L'Assistante maternelle est une personne compétente et disponible qui accueille chez elle des enfants dont les parents travaillent.

• L'agrément (délivré par le Conseil général pour 5 ans) est accordé si les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis.

• L'Assistante maternelle doit :

– obtenir l'agrément préalablement à l'accueil des enfants.

– souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle.

– suivre une formation (60 h) organisée et financée par le Conseil général.

• L'Assistante maternelle à un métier :

- un salaire de base, auquel s'ajoute une indemnité d'entretien et de nourriture,
- une couverture sociale : maladie, maternité, chômage, retraite.
- un régime fiscal particulier.

Vous voulez en savoir plus avant de vous engager ?

Adressez-vous à la mairie, ou à :

Les Lutins de l'Ouest

Relais Assistantes Maternelles

10, rue de la Mairie 69290 Saint Genis-les-Ollières

Tél. 78.57.44.91.

MÉDIATHEQUE

"Le temps de lire c'est du temps volé, tout comme le temps d'écrire d'ailleurs, ou le temps d'aimer"

Danniel Pennac

Le temps des vacances est arrivé, nous vous le souhaitons agréable et si vous pouvez lui voler un peu de temps pour lire, regarder, écouter...

Les documents vidéo, sonores, ont été renouvelés ainsi que les livres pour enfants et les bandes dessinées enfants et adultes.

La médiathèque reste ouverte à tous pendant les vacances sauf les dimanches d'août.

Pour 1996, l'inscription à la médiathèque est de 30 F par adulte. L'inscription complémentaire à la vidéothèque est de 60 F.

L'inscription médiathèque est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans.

Nous vous donnons rendez-vous pour la Foire, le 3 septembre : la médiathèque présentera une exposition montée par l'Araire sur les travaux traditionnels de la ferme dans les Monts du Lyonnais.

Bon été !

S. Battesti

Haute Coiffure Mixte

Rénato

Styliste

CRAPONNE

66, Edouard-Millaud

Dames : 78 57 33 60 - Messieurs : 78 57 32 29

JE VEUX TENDRE

Jeune Coiffure Lyonnaise

ouvert plus de 15 ans !

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

ATTENTION AUX FEUX DE FORETS

Avec l'été reviennent les risques d'incendie. Nous vous rappelons les dispositions de l'arrêté n° 645-71 de Monsieur le Préfet du Rhône, en date du 25 novembre 1971, toujours en vigueur, et interdisant notamment :

"Du 15 juin au 31 octobre de chaque année, à toute personnes, y compris les propriétaires de bois et leurs ayants droit, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts et terrains reboisés dans le département du Rhône."

Cette interdiction de feu s'étend non seulement aux écobuages et pratiques similaires, mais à toutes les opérations pouvant être la conséquence de l'exploitation forestière et notamment à la fabrication du charbon de bois.

Cette interdiction ne s'applique pas à l'emploi du feu dans les locaux servant à l'habitation et dans leurs dépendances, non plus qu'aux bâtiments, chantiers ou abris, sous réserve que les feux n'y soient pas abandonnés sans surveillance."

Cet arrêté important, et généralement ignoré, précise encore que :

"L'incinération de végétaux sur pied (landes, fougères, genêts, etc.) est formellement interdite, pendant la même période, à moins de 400 mètres des bois, forêts ou plantations. De telles incinérations devront être constamment surveillées et ne pourront être effectuées qu'entre le lever et le coucher du soleil."

L'incinération de végétaux coupés (herbes, etc.) ne pourra, pendant cette période, être effectuée qu'en tas ou en meules et à une distance supérieure à 400 mètres des bois, forêts ou terrains reboisés les plus voisins. Ces feux ne pourront être allumés qu'après le lever du soleil et seront soigneusement éteints avant la nuit. A aucun moment, ils ne pourront rester sans surveillance. Du 15 juin au 31 octobre de chaque année, il sera interdit à toute personne de fumer dans les bois, les forêts, plantations et reboisements, ainsi que dans les landes, cette interdiction s'applique également aux piétons circulant sur les voies publiques traversant ces terrains."

Merci de votre confiance aux annonceurs qui aident à la parution du Bulletin Municipal.

Le prochain bulletin paraissant fin septembre 1995, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie avant le 23 septembre 1995. Merci.

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIERES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU
4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. : 78 87 17 30
(RÉPONSEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09

TOUT LE LINGE
DE MAISON

Hôtels - Usines

Restaurants - Cliniques

TRAVAIL SOIGNE

LIVRAISON RAPIDE

par tournées régulières
fréquentes

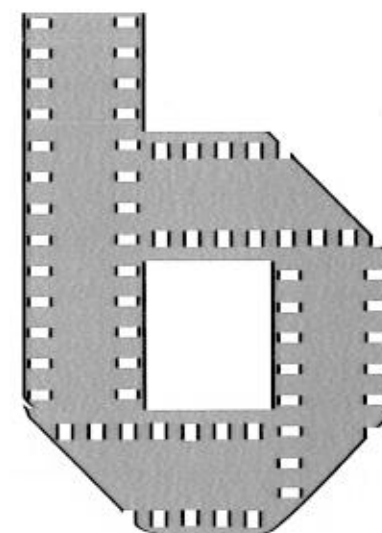
BLANCHISSERIE

DOCUMENTATION
OU RENSEIGNEMENTS
PAR TELEPHONE

SARL MORETTON

69290 POLLIONNAY - Tél. : 78 48 13 03

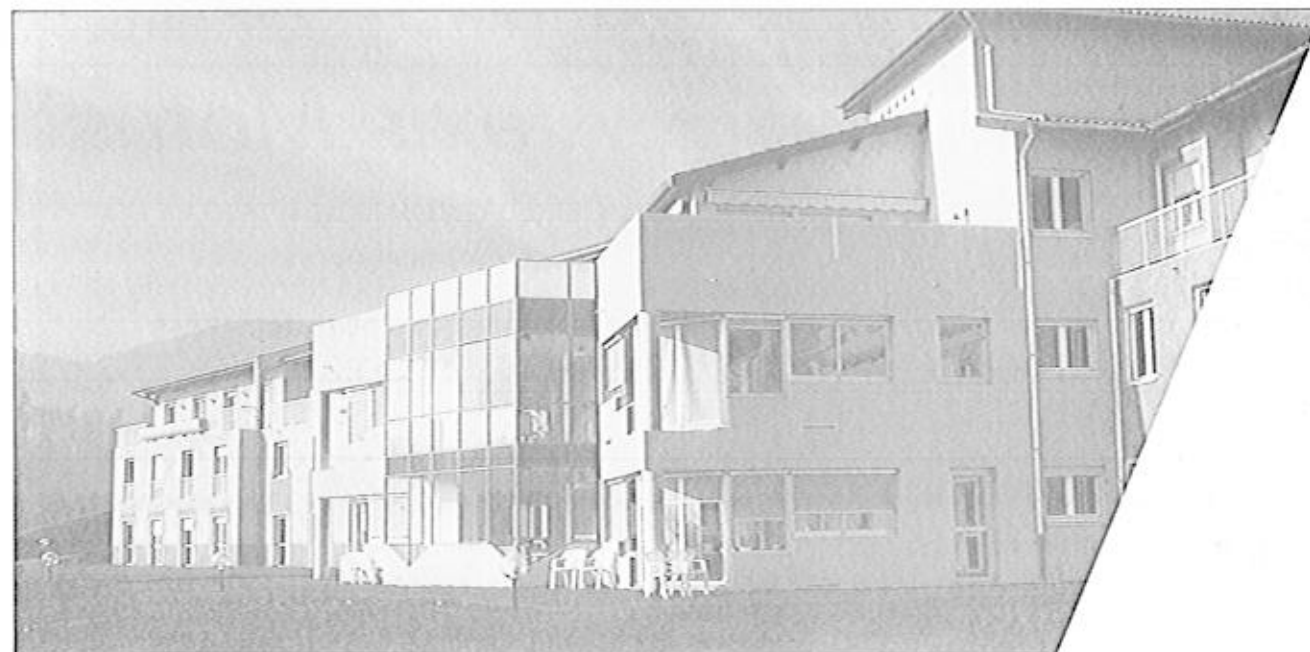
jean-louis bessenay
photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78 57 04 89

103-105, av. édouard millaud 69290 craponne



Etablissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 78 87 42 42 - Fax : 78 87 42 00

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale